



Télétravail ou home office

Par **antaresa**, le **22/12/2011** à **13:34**

Bonjour,

Je suis actuellement en CDI temps pleins dans les énergies renouvelables en tant que téléprospectrice.

Je souhaite suivre mon ami qui vient de trouver un emploi à 250 km de chez nous.

J'ai donc proposé à mon employeur de continuer à travailler au sein de l'entreprise mais à distance : télétravail ou home office.

Je sais que je suis une personne très motivée et autonome dans mon travail. De plus je suis performante dans mon activité, et mon employeur regrette de me voir partir car il est très content de mes résultats.

J'aimerais donc savoir comment est ce que ça pourrait être possible de mettre en place ce poste mais à distance.

Avez vous des arguments afin que je puisse convaincre mon employeur que cette proposition est vraiment sérieuse et que ça peut très bien fonctionner comme ça....

Aidez moi SVP.

Merci beaucoup

Stéphanie